Envoyé en préfecture le 11/12/2024
Reçu en préfecture le 11/12/2024
Publié le 13 DEC. 2024
ID : 056-215600230-20241202-2024_80-DE

VILLE DE BREC'H

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 02 DECEMBRE 2024

BREC'H – DEPARTEMENT DU MORBIHAN

DELIBERATION 2024/80 TARIFS MUNICIPAUX 2025

Conseillers municipaux en exercice : 27

Le conseil municipal, dûment convoqué par voie dématérialisée le 26 novembre 2024, s'est réuni en séance ordinaire, le lundi 02 décembre 2024 à 18H30, salle du conseil municipal, sous la présidence de Fabrice ROBELET, Maire.

Étaient présents : M. Fabrice ROBELET, Mme Chantal MAHIEUX, M. Stéphane LE BOULER, Mme Amélie FUSIL, Mme Josiane LE NAVENEC, M. Erwan LE DIZEZ, Mme Morgane GUERLAIS, M. Yannick LE BRETON, Mme Marie-France BLONDEAU, M. Michel MET, Mme Marie-Annick MALECOT, Mme Michelle ROYER, M. Hervé LE ROUZIC, M. Stéphane COUDERC, M. Bertrand PERICHOT, Mme Régine NAYEL, Mme Maud BOURLIEUX-DANIEL, Mme Sabrina BOTHUA, M. Steven LE MOULLEC et M. Patrick LEFRANC

Étaient absents : M. François-Xavier OLIVIER et Mme France BIRCH

Étaient excusés M. Bernard RAUD (Pouvoir donné à Amélie FUSIL), Mme Annie THOMAS (Pouvoir donné à Josiane LE NAVENEC), M. Jean-Pierre KERBART (Pouvoir donné à Fabrice ROBELET), Mme Géraldine SÉLO-MOIZAN (Pouvoir donné à Chantal MAHIEUX) et Mme Édeline LE VIGOUROUX (Pouvoir donné à Erwan LE DIZEZ)

Secrétaire de séance : Mme Morgane GUERLAIS

Rapporteur : **Stéphane LE BOULER**

Le Conseil Municipal est invité à voter les tarifs applicables à compter du 1er janvier 2025.

Pour rappel, les tarifs des services de restauration scolaire, services périscolaires et extrascolaires sont votés en année scolaire depuis 2017. Ces derniers ont été arrêtés par la délibération n°2024/43 du 1er juillet 2024 pour l'année scolaire en cours.

S'agissant des autres tarifs, les orientations suivantes sont proposées pour l'année 2025 :

- Tarifs de location des salles revalorisés et désormais appliqués aux associations brechoises pour les activités payantes exceptionnelles,
- Mise à jour du tarif d'identification par tatouage transpondeur (chiens et chats) dont les propriétaires ont été identifiés,

Envoyé en préfecture le 11/12/2024
Reçu en préfecture le 11/12/2024
Publié le
ID : 056-215600230-20241202-2024_80-DE
12 DEC. 2024

- Actualisation des tarifs de refacturation des interventions des services techniques suite à la contractualisation avec AQTA.

Vu l'avis favorable de la commission Finances- Budget – Administration générale en date du 25 novembre 2024,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **VOTE les tarifs communaux applicables à compter du 1er janvier 2025 comme suit :**

	TARIFS 2025
LOCATION DE SALLES	
Résidents, organismes professionnels publics et privés brechois	
Salle annexe mairie*	
½ journée	105.00 €
Journée	210.00 €
* Gratuité pour les associations brechoises sauf activités payantes exceptionnelles	
Associations, organismes professionnels publics et privés non brechois	
Salle annexe mairie	
½ journée	210.00 €
Journée	420.00 €
Salle de sport*	
Grande salle, vestiaires et club house	17.00 € / heure
Salle de danse, vestiaires et club house	17.00 € / heure
Grande salle, salle de danse, vestiaires et club house	23.00 € / heure
Terrains de foot*	
Terrain synthétique, vestiaires et salle de réunion	17.00 € / heure
Terrain enherbé, vestiaires et salle de réunion	23.00 € / heure
Terrain synthétique, terrain enherbé, vestiaires et salle de réunion	35.00 € / heure

Envoyé en préfecture le 11/12/2024
Reçu en préfecture le 11/12/2024
Publié le 13 DEC. 2024
ID : 056-215600230-20241202-2024_80-DE

Espace de glisse*	
Convention obligatoire pour les associations qui pratiquent sur l'espace de glisse, avec accès aux vestiaires, toilettes et à l'espace de glisse	17.00 € / heure
* Tarifs applicables aux associations non brechoises et dont la discipline est déjà existante sur la commune - Gratuité pour les associations brechoises sauf activités payantes exceptionnelles	
Tout occupant	
Caution salle restaurant municipal et annexe mairie	520.00 €
Caution ménage salle restaurant municipal et annexe mairie	155.00 €
Perte de badge	11.00 €
PHOTOCOPIES	
A4	0.30 €
A3	0.50 €
Reproduction de documents administratifs A4 noir et blanc	0.18 €
CIMETIERES	
Concessions	
Concession simple 15 ans	215.00 €
Concession simple 30 ans	430.00 €
Concession double 15 ans	430.00 €
Concession double 30 ans	860.00 €
Occupation du caveau municipal/semaine	22.00 €
Columbarium	
Concession 15 ans	600.00 €
Concession 30 ans	900.00 €
Plaque à graver (à compter de la 2ème)	65.00 €
Cavurnes	
Concession 15 ans	400.00 €
Concession 30 ans	800.00 €
Plaque à graver (à compter de la 2ème)	65.00 €

Envoyé en préfecture le 11/12/2024
Reçu en préfecture le 11/12/2024
Publié le 13 DEC. 2024
ID : 056-215600230-20241202-2024_80-DE

Jardin du Souvenir	
Plaque à graver	35.00 €
MEDIATHEQUE	
Adhésion annuelle	
Famille	15.00 €
Individuel - Adulte + 18 ans	10.00 €
Jeune – 18 ans et étudiant	Gratuit
Personne extérieure aux communes membres du réseau*	20.00 €
* Les abonnées des communes non signataires de la convention de service commun se verront appliquer le tarif extérieur au réseau.	
Non restitution d'ouvrages ou détérioration (DVD, CD, livre, jeu)	Remplacement ou remboursement de la valeur du document emprunté
DROITS DE PLACE DU MARCHE	
Abonné : tarif/mètre linéaire/trimestre	4.00 €
Passager : Tarif/mètre linéaire/ jour	3.00 €
Branchement électrique/jour	2.00 €
REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR LES COMMERCANTS	
Occupation annuelle par mètre carré	25.00 €
JETON BORNE DE CAMPING CAR	
Le jeton	3.00 €
PUBLICITE - INSERTION	
¼ page	100.00 €
½ page	200.00 €
Page entière	400.00 €
ANIMAUX ERRANTS	
Taxe de mise en fourrière	21.00€
Première récidive	32.00€
Deuxième récidive	55.00€

Envoyé en préfecture le 11/12/2024
Reçu en préfecture le 11/12/2024
Publié le 13 DEC. 2024
ID : 056-215600230-20241202-2024_80-DE

Troisième récidive	110.00€
Taxe de gardiennage / animal /jour	10.00€
Identification par tatouage transpondeur (chiens et chats) dont les propriétaires ont été identifiés	50.00 € (tarif vétérinaire)
FACTURATION AU DELEGATAIRE ASSURANT LA GESTION DU MULTIACCUEIL	
Forfait repas et goûter	3.70 €
INTERVENTIONS DES SERVICES TECHNIQUES	
Agent technique	30.00 €
Véhicule - 3,5T	15.00 €
Tractopelle avec chauffeur	59.00 €
Poids lourd	40.00 €
Autres engins	14.00 €

25 pour ; 0 abstention ; 0 contre

Pour extrait certifié conforme,
Brec'h, le 10 décembre 2024
Le Maire,
Fabrice ROBELET